SÉNAT 22

intérêts tant des créanciers que des débiteurs. Il vous faudra nommer des personnes, qui, comme les honorables membres de cette assemblée, n'ont pas de préjugés politiques.

Une commission ainsi constituée s'occupera d'établir les faits et fera une recommandation. Le Gouvernement doit donc s'engager à donner suite à cette recommandation et demander instamment aux autres gouvernements d'en faire autant. Voilà l'unique moyen de résoudre ce problème.

Vous pouvez fort bien dire que vous allez laisser l'Alberta ruiner son crédit, ou la Saskatchewan, ou le Manitoba; mais en agissant de la sorte vous allez nuire au reste du Canada, et cela est aussi certain que l'est le lever du soleil demain matin. Je tiens à vous dire que les meilleures circonscriptions de la province de l'Alberta, celles où habitent des hommes et des femmes venues de la province de Québec, des Canadiens-Français, et aussi des hommes et des femmes d'origine anglaise de la province d'Ontario, ont montré autant d'empressement que les autres à élire des membres du crédit social. Ils disent: "Si nos représentants au Parlement ne cherchent pas à résoudre nos problèmes, nous allons tâcher d'en trouver la solution nous-mêmes." Je n'ai aucune confiance dans le crédit social, mais je suis convaincu que ce parti va avoir recours à la conscription de tout ce que produit la province et le revendra aux autres provinces.

Il achètera des denrées ailleurs et les revendra aux habitants de sa propre province. Il vous paiera avec de la monnaie de l'Alberta, de la monnaie sans valeur.

Si l'Alberta peut s'en tirer, la Saskatchewan et le Manitoba ne tarderont pas à suivre son exemple. On récoltera peut-être la tempête. Les résultats seront désastreux pour les habitants de cette province. N'oublions pas, toutefois, qu'ils le seront aussi pour le reste du Canada.

Si vous examinez les archives des Chemins de fer Nationaux et du Pacifique-Canadien pour les sept dernières années, vous constaterez que la diminution de leurs recettes est due en grande partie au fléchissement des recettes des provinces de l'Ouest. Plus tôt nous tâcherons de résoudre ce problème, mieux ce sera. Je répète que sir John Aird et M. Wilson et d'autres qui occupent de hautes positions dans le monde de la finance préconisent la solution que j'ai indiquée.

Le chômage est une véritable maladie, et une fois que vous êtes atteint vous n'en pouvez plus guérir. En outre, tout le monde s'en ressent. Je félicite le Gouvernement d'avoir accru les subventions d'assistance aux chômeurs, lorsqu'il a pris le pouvoir. Néan-

moins, l'an dernier, la ville de Winnipegje veux que l'honorable chef du parti ministériel note bien ceci—a déboursé plus en secours aux chômeurs qu'elle n'avait payé l'année précédente. En 1935, la ville de Winnipeg avait déboursé environ \$3,900,000 en secours; l'an dernier, en dépit du relévement de l'industrie, de l'amélioration du commerce et de toutes les dépenses qui ont été faites pour des travaux d'amélioration, elle a payé en espèces plus de 4 millions.

Le Gouvernement a fait deux ou trois choses à l'égard du chômage. En disant cela, je ne veux pas que mon honorable collègue se figure que je veuille critiquer le ministère.

Le problème du chômage est trop grave pour que l'on puisse voir de la critique dans une simple observation. Qu'est-ce que le Gouvernement a fait au point de vue du chômage? Il a institué une commission. Cette commission a trouvé que 11 p. 100 des chômeurs étaient inaptes au travail, que 15 p. 100 étaient trop âgés et que les autres étaient inaptes pour diverses raisons, ce qui laissait une proportion de 48 p. 100 de gens susceptibles d'emploi. Qu'a-t-il fait de plus? Il a dit aux banques, comme le très honorable chef de l'opposition l'a mentionné: vous garantirons vos prêts pour amélioration des habitations jusqu'à concurrence de 50 millions". Or, si vous possédez les titres qui sont exigés dans le projet en question, vous pouvez vous adresser à n'importe quelle banque de Winnipeg et obtenir tout l'argent dont vous avez besoin pour améliorer votre propriété. Il a été déboursé de ce chef environ un million, mais cela ne résout pas le problème.

Permettez-moi de vous dire en quoi consiste le problème à Winnipeg. La plupart des chômeurs seraient, en temps normal, employés dans l'industrie du bâtiment ou ses industries connexes. Je prétends que lorsque vous bâtissez une maison dans quelque ville que ce soit, la main-d'œuvre absorbe 80 p. 100 du prix de l'édifice. Il n'y a pas assez de maisons à Winnipeg, jamais elles n'ont été aussi rares depuis que la ville existe. On peut en dire autant des appartements. La chose est confirmée dans le rapport d'une de nos plus grandes agences immobilières. On voit deux, trois et quatre familles qui occupent le même immeuble. Peut-être me permettrez-vous de faire une allusion personnelle. Ma fille enseigne dans un district où il y a beaucoup de chômeurs, et parfois elle a dans ses classes six ou huit enfants qui vivent dans la même maison. Et cela représente quelquefois cinq familles qui vivent en commun, parce qu'elles ne peuvent pas se permettre

L'hon, M. HAIG.